

« C'est maintenant qu'on doit bouger »

L'Union des jeunes avocats de Metz joue son rôle dans la défense de la cour d'appel. Parole à sa présidente, Marine Klein-Desserre.

Mardi soir, amphithéâtre 3 de la faculté de droit de Metz. Des avocats, un huissier, des enseignants, des étudiants, sont réunis à l'initiative de l'Union des jeunes avocats (Uja). Il est question d'avenir, de carte judiciaire, de numérisation. Et beaucoup de la peur de voir disparaître l'avocat dans les transformations annoncées.

Depuis le blocage du palais de justice de Metz en octobre, comment l'Uja agit pour défendre la cour d'appel que l'on sait sur la sellette ?

Marine KLEIN-DESSERRE, présidente de l'Uja de Metz : Nous avançons dans les pas de l'ordre des avocats et en plein lobbying. On cherche à toucher les jeunes acteurs lorrains du droit. Jusqu'à présent, nous ne les avons pas trop entendus : les jeunes avocats, les jeunes juristes, les jeunes notaires, les syndicats étudiants. Les acteurs de demain, c'est nous. C'est maintenant qu'on doit bouger.

Est-ce que le message prend ?

Il y a un intérêt réel. Mardi, beaucoup de monde a répondu présent.



M^{me} Marine Klein-Desserre.

Photo archives RL/Anthony PICORÉ

C'est important de discuter ensemble et d'entendre les craintes de chacun. On se rend compte qu'on partage les mêmes incertitudes.

Demain, la justice risque de s'éloigner des justiciables. Une justice sans magistrats, sans avocats, c'est moins de démocratie. Cela ne concerne donc pas que nous.

C'est ce message qu'on cherche à faire passer. Il y a beaucoup de monde à sensibiliser. Ce genre de conférence est appelé à se renouveler.

Les magistrats de la cour d'appel de Metz ont pris une motion la semaine dernière dans laquelle ils se plaignent du manque de moyens et du peu de visibilité sur l'avenir de la juridiction. C'est une bonne nouvelle qu'ils se fassent entendre ?

On se bat pour tout le monde, donc aussi pour eux. C'est effectivement un soutien bienvenu. Ils étaient avec nous mais sans le dire jusqu'à présent. Ils se rendent compte qu'ils sont les derniers au courant de ce qui se passe.

Le 15 janvier, on devrait connaître le devenir de la cour d'appel. Confiante ?

Nous sommes sollicités sur la réforme de la procédure pénale, sur la procédure civile, sur la numérisation... Mais peu sur la carte judiciaire. Ce manque de concertation m'interpelle.

Je ne pense pas que ça soit bon signe.

Propos recueillis par K. G.